

Des vignes sur les coteaux

MATRICHE, JOEL

Page 19

Samedi 20 novembre 2010

Province Bientôt dix hectares de vignobles à Liège et à Eben-Emael

Fabrice Collignon, administrateur de l'ASBL « La Bourrache », rêve d'un vin liégeois pour désaltérer les visiteurs de l'exposition internationale qui pourrait avoir lieu à Liège en 2017. Et il s'en donne les moyens : la coopérative « Vin de Liège », qu'il vient de créer avec quelques passionnés, ambitionne de planter au moins 10 hectares de vignes sur un terrain agricole d'Eben-Emael pour une grande partie, sur les coteaux de la Citadelle pour 2,5 autres hectares. Les premières bouteilles sont attendues pour 2015 mais dès 2018, en régime de croisière, une production annuelle d'au moins 82.000 bouteilles est espérée.

« *C'est un projet à finalité commerciale mais aussi sociale et environnementale* », insiste-t-il. Un clin d'œil au passé aussi puisque jusqu'au XVIII^e siècle, de nombreux viticulteurs entretenaient leurs ceps le long de la Meuse. Il faudra attendre 1960 pour que la vigne soit réimplantée en Belgique et pour que de nouveaux crus soient mis en bouteilles, plus souvent par des amateurs passionnés que par des professionnels. Le pays compte aujourd'hui une vingtaine de producteurs professionnels et, depuis 1996 cette fois, d'appellations contrôlées.

Finalité sociale

Romain Beveillard, un jeune viticulteur et œnologue français, a été engagé en avril dernier pour sélectionner les terrains, choisir les cépages, décider de leur densité, veiller à la bonne utilisation du million d'euros que prévoit le plan d'affaires. « *Le climat impose le choix de variétés résistantes aux maladies et pourritures, comme le Régent et le Johanniter*, explique-t-il. *Des vignes plus vigoureuses permettront de limiter les traitements et de rentrer ainsi dans une démarche respectueuse de l'environnement.* » Le choix d'un travail mécanique des sols, « *dans le respect de la terre et de la plante* », participe aussi, même si le vin ne sera pas « bio », à ce respect revendiqué du développement durable.

Le retour sur investissement promis aux futurs coopérateurs ne contrariera pas, insiste Fabrice Collignon, les ambitions sociales de la jeune société : promotion de « *modèles économiques ou financiers basés sur les piliers du développement durable* », « *formation aux techniques de culture et de transformation alimentaire* », etc. Deux personnes devraient être engagées pour s'occuper des vignes, deux autres pour prendre en charge le suivi administratif, une autre enfin pour gérer la cave. Auxquelles il faudra adjoindre des saisonniers pour l'entretien du vignoble et surtout, la récolte du raisin.

Le vin, promis de qualité, devrait être vendu 9 euros dans le commerce de détail. Mais les restaurateurs et les cavistes seront les partenaires privilégiés de la société.

Enfin, pressé d'afficher « *un certain esprit coopératif où des valeurs de solidarité et de mise en commun de moyens financiers sont visées* », Fabrice Collignon a préféré créer une société coopérative qu'une SPRL.

Chaque part coûtera 500 euros : les candidats pourront se faire expliquer le projet le 27 novembre à 14 heures à l'ancienne halle aux viandes liégeoise.

Un million à investir

Ingénieur commercial de formation, Fabrice Collignon a travaillé pour le secteur privé, pour l'associatif et aujourd'hui pour le public. Le plan financier de la jeune coopérative « Vin de Liège » n'a pas été rédigé entre deux verres de rouge :

Étude de marché

Elle a été confiée à HEC Consulting Group, lequel prévoit un bon potentiel pour un « *vin blanc tranquille* », de bonne qualité, enfermé dans une bouteille au design soigné.

Plan financier

Les prévisions budgétaires, courant de 2010 à 2017, s'inspirent d'ouvrages spécialisés dans le rendement des exploitations viticoles. « *Nos calculs*, insiste Fabrice Collignon, *détaillent le moindre outillage ou accessoire pour la mise en place du vignoble, du chai et des autres installations.* »

Capital

A hauteur d'un million d'euros, il devrait être constitué de l'apport des coopérateurs, d'emprunts, de subsides et primes à l'investissement.

Coûts

Devenir viticulteur n'est pas donné : 14.500 euros par ha pour la plantation, 2.300 euros/ha pour l'entretien, 11.000 euros par an d'outillage agricole, 47.000 euros par an pour le régisseur, etc.